

Contact scientifique

Jérôme GERMAIN,

Maître de Conférences en droit public à
l'Université Paul Verlaine de Metz
Jerome.germain@univ-metz.fr

Conseil scientifique du Colloque

H. Rabault, Professeur de droit public à
l'Université Paul Verlaine de Metz

M. Schmidt-Kessel, Professeur de droit
privé à l'Université d'Osnabruck

U. Stelkens, Professeur de droit public à
l'École de sciences administratives de
Speyer

P. Tifine, Professeur de droit public à
l'université Paul Verlaine de Metz

Faculté de droit, économie et administration

Université Paul Verlaine – Metz

Ile du Saulcy

57 045 METZ Cedex 1

*En venant de l'A 31 Prendre Sortie 32, suivre Metz Centre, continuer Avenue Joffre
Boulevard Poincaré, prendre la direction : Metz devant les Ponts, Université.*

Ligne d'autobus n° 2 ou ligne U, arrêt : ENIM, en face de la Faculté de droit

PROGRAMME du jeudi 23 septembre 2010

17 h 30

*Ouverture du colloque par Monsieur Luc Johann, Président de l'Université Paul
Verlaine-Metz et Monsieur Yahn Mangematin, Doyen de la Faculté de droit, économie
et administration.*

18 h 00

Conférence inaugurale

Contrats administratifs, contrats publics : quelles notions pour quel régime ?

- **G. Eckert, Professeur de droit public à l'Université de
Strasbourg**

Informations et inscriptions

Patricia DUJARDIN

Assistante à l'ID2

Patricia.dujardin@univ-metz.fr

Tél. : 03-87-31-57-88

Fax : 03-87-31-50-77



Les marchés publics en France et en Allemagne depuis la transposition de la nouvelle directive « recours »

Colloque

**Organisé par l'Institut Droit et Economie
des Dynamiques en Europe (ID2)**

**Amphi 1 de la Faculté de Droit, Economie et Administration
Université Paul Verlaine - Metz**

Jeudi 23 et vendredi 24 septembre 2010



PROGRAMME du vendredi 24 septembre 2010

8h30

Ouverture de la journée

- **P. Tifine, Professeur de droit public à l'Université Paul Verlaine de Metz, Directeur de l'ID2 et J. Germain, Maître de conférences en droit public à l'Université Paul Verlaine de Metz, Organisateur du colloque**

Atelier 1 – la nature juridique des marchés publics en France et en Allemagne

**Sous la Présidence du Professeur H. Rabault
Université Paul Verlaine de Metz**

De 9 h à 11 h 30

Le développement historique de la qualification jurisprudentielle et doctrinale du marché public comme contrat civil en Allemagne

- **U. Stelkens, Professeur de droit public à l'École de sciences administratives de Spire**

Les particularités contentieuses des marchés de droit privé en France

- **P. Caille, Maître de conférences en droit public à l'Université Paul Verlaine de Metz**

Un marché public allemand peut-il être un contrat public ?

- **H. Sabatzki, LL.M Berlin, Doctorant en droit public aux Université de Lille 2 et Brême**

Discussion

Atelier 2 – liberté contractuelle, libre-concurrence et intérêt général dans le régime des marchés publics en France et en Allemagne

**Sous la Présidence du Professeur P. Cossalter
Université de Sarrebrück**

De 11 h 30 à 15 h 30

Les difficultés de transposition des directives « recours » et la jurisprudence de l'Union Européenne

- **H. Delzangles, Professeur de droit public à l'Université de Limoges**

Le retard à attribuer le marché public en Allemagne

- **M. Schmidt-Kessel, Professeur de droit privé à l'Université d'Osnabruck**

Les pouvoirs de l'administration dans l'exécution des marchés publics en France et en Allemagne

- **N. Charmeil, Doctorant en droit public à l'Université de Strasbourg**

Discussion

Atelier 3 – Le tiers face au marché public déjà conclu en France et en Allemagne

**Sous la Présidence du Professeur Schroeder
Université de Trèves**

De 15 h 30 à 18 h 00

La réforme des recours à la disposition du tiers contre les marchés publics déjà conclus en France

- **N. Ach, Maître de conférences en droit public à l'Université Paul Verlaine de Metz**

Les recours en annulation du concurrent évincé en Allemagne contre les marchés publics déjà conclus

- **N. Marsch, Doctorant en droit public à l'Université d'Osnabruck, élève de l'École Nationale d'Administration, Strasbourg**

Les recours en indemnisation du concurrent évincé en Allemagne contre les marchés publics déjà conclus

- **M.-L. Bovenkerk, Juriste à la Fédération allemande des Assurances des Communes à Cologne**

Discussion

18h00

Synthèse et clôture du colloque

- **F. Sabiani, Professeur de droit public à l'Université Toulouse Capitole**